



L'Allocution de l'Emir à l'ouverture de la deuxième séance de la onzième session législative de l'Assemblée Nationale, prononcé par Son Altesse le Premier Ministre au nom de Son Altesse l'Emir

Le 30 Octobre 2006

Que l'éloge soit fait à Allah le Tout-Puissant qu'accorde ses bienfaits à qui il veut sans compter que nous le remercions de ses bénédictions. Que La paix et les bénédictions soient avec notre Prophète Mahomet, sa famille et ses disciples.

Frère, Président de l'Assemblée Nationale vénérable,

Députés estimés de l'Assemblée Nationale,

Que la paix de Dieu et sa Divine Miséricorde et Grâces soient avec vous,

Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

«Chacun étant tenu responsable de ce qu'il aura acquis»

Allah le Tout-Puissant a parlé la vérité.

Comme nous avons fait un dernier adieu aux jours sacrés, qui nous ont inspirés sagesse et exhortation, aujourd'hui nous nous rencontrons avec un esprit plein d'espoir et d'optimisme pendant que nous entamons la deuxième séance de la onzième session législative. C'est avec énormément de plaisir que j'adresse à vous et au peuple koweïtien patriotique mes plus hautes considérations et mes félicitations priant le Tout Puissant de nous accorder le succès dans nos efforts pour le bien-être et la prospérité de notre pays. À cette occasion, je voudrais également transmettre ma gratitude sincère à son Altesse le père Emir, cheikh Saad Al-Abdullah Al- Salem Al-Sabah qui est toujours présent parmi nous par ses actions, prions Allah de le protéger et de lui accorder santé et bonheur continus.

Frères, Monsieur le président et membres de l'Assemblée Nationale vénérable,

Allah nous a dotés de bénédictions infinies. L'une d'elles est notre unité nationale qui est devenue le bastion de notre protection et sécurité, un dispositif ferme dans notre parcours démocratique et une puissance innée qui protège nos accomplissements et aspirations afin d'établir un futur lumineux par la volonté d'Allah.

Notre unité nationale était et demeurera notre force vitale, le legs des expériences réelles et des valeurs inhérentes, la défense de notre souveraineté, la résolution nationale et l'objectif que nous poursuivons à tout moment et en tout lieu.



Que cette unité demeure constamment un bouclier pour nos paroles et actions, notre volonté collective en formant un état moderne qui interprétera nos espoirs et aspirations et augmentera notre adhérence à la constitution, aux lois et aux institutions. Nous sommes sauvegardés par l'intégrité, la justice et l'indépendance du système juridique, par lequel il ne peut y avoir aucune imprudence ou déviation par rapport à l'organisation de l'état et les frontières du pays pour qu'il n'y est pas un laisser aller qui permettrait aux choses justes de glisser entre nos mains et aux choses interdites de devenir permises entrant de ce fait dans une série de conflits avec et des répercussions chères à payer.

Notre responsabilité primaire demeure d'assurer notre unité nationale à travers les générations et respecter le serment que nous avons prêté à la lumière du Coran "Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements". Allah Tout-Puissant a parlé la vérité.

Frères, Monsieur le président, chers Députés de l'Assemblée Nationale,

Nous traversons une phase pleine d'événements et de développements qui ont des répercussions fortes, et avançons rapidement dans le cadre d'un ordre mondial sans limites définies et avec des demandes vagues pour un nouveau Moyen-Orient. C'est notre destinée d'être dans la région la plus tendue et la plus vulnérable au monde; c'est une région qui s'est transformée en un théâtre de conflits, d'hostilités et de haine. Elle est déchirée par le fanatisme et conduite par les intérêts, où les caprices personnels se mêlent avec les besoins de sécurité et de stabilité, affaiblissant ses peuples et gaspillant ses ressources.

Au moment où nous faisons face à ces circonstances régionales et internationales complexes, qui ne sont pas loin de nous et dont nous ne sommes pas protégés, il est impératif que nous passons en revue nos positions sous une perspective nationale mûre. Ceci nécessite un niveau élevé de vigilance et de précaution, ainsi que la sagesse et la capacité d'adapter notre position malgré les difficultés et la souffrance avant qu'il soit trop tard et que tous les accomplissements passés et présents soient perdus.

Frères, Monsieur le Président et Messieurs les Députés de l'Assemblée Nationale vénérable,

L'un des événements les plus importants dont nous avons été témoins dans le passé récent a été l'étape historique marquante dans notre expérience démocratique : les femmes koweïtiennes ont, pour la première fois, pratiqué leurs droits politiques et constitutionnels dans le processus des élections et nominations. Ceci marque une étape pilote vers l'accomplissement de leur rôle essentiel et la consolidation de leur participation efficace pour construire et façonner la société Koweïtienne.

Ainsi, Force est de mentionner la coopération pratique entre votre assemblée vénérable et le gouvernement, à l'ouverture de la deuxième séance de cette



session législative, puisqu'elle a abouti à l'approbation de nombreuses lois importantes en dépit de sa courte durée, à savoir:

- L'approbation du projet de loi soumis par le gouvernement pour redéfinir les circonscriptions électorales, ce qui peut être considéré comme une étape sérieuse et véritable sur la voie de reformer le système électoral et d'orienter le processus démocratique vers le bon chemin pour servir l'intérêt national.
- L'approbation du projet de loi pour la modification de la clause no.30 de l'année 2005, concernant les lois de sécurité sociale. Ceci reflète notre enthousiasme pour aider les retraités qui ont cédé une partie de leurs revenus pour obtenir des prêts dans une tentative de notre part d'alléger leurs fardeaux.
- L'approbation d'un projet de loi pour accorder une subvention de l'Emir à chaque citoyen en session extraordinaire de votre vénérable assemblée, reflétant notre souci pour améliorer leur situation, subvenir à leurs besoins, en cherchant à les soulager des coûts et des fardeaux de la vie.

Frères, Monsieur le président et membres de l'Assemblée Nationale vénérable,

Dans le cadre d'un examen objectif de divers aspects et dimensions des données nationales courantes, et à la lumière d'une perspective orientée vers l'avenir et pour répondre aux besoins et aux aspirations au développement de la société koweïtienne et prenant en considération les développements et les changements équivalents sur la scène régionale et internationale, les autorités compétentes ont élaboré un plan d'ébauche pour des projets de développement 2006/2007-2010/2011. Le gouvernement soumettra son programme à votre Assemblée dans un avenir proche. Ce programme répond aux exigences réalistes de cette phase, et s'inscrit dans un cadre procédural qui surmontera les obstacles qui peuvent empêcher son exécution de la façon requise.

Ainsi, le programme du gouvernement est de préparer l'Etat du Koweït, y compris toutes ses institutions constitutionnelles et civiles, et les secteurs public et privé. Proposer une vision à long terme et élaborer une stratégie nationale, levant le pays à des niveaux concurrentiels d'ordre mondial.

Le gouvernement a par conséquent fait des progrès vers cette perspective de développement en adoptant ses objectifs. Notamment :

Premièrement: Établir un rapport de confiance mutuelle entre le gouvernement et l'assemblée qui aidera à contrôler les désaccords et les tergiversations réitérés entre les deux institutions constitutionnelles et sera approprié pour guider leurs efforts afin de réaliser cette stratégie.



Ceci est possible à travers les politiques suivantes :

1. Prendre des mesures efficaces pour protéger les finances publiques, suivant une politique de transparence visant l'efficacité des pouvoirs publics et combattant tous les aspects de corruption.
2. Mettre en place le principe de la récompense et de la punition et encourager le rôle de surveillance de l'appareil étatique.
3. Réformer le système administratif, la législation et moderniser les lois afin d'établir un ordre juridique avancé en réponse aux besoins et aux conditions d'un état moderne.
4. Promouvoir la décentralisation augmentant ainsi l'efficacité dans le secteur des services en mettant en application le système de « e-gouvernement » et en inaugurant des sièges sociaux du portail électronique du gouvernement aussi bien qu'en publiant un manuel de services pour le citoyen. Et également, mettre en place d'autres moyens de communication et des applications informatiques pour réaliser les transactions.
5. Adhérer au principe de séparation des pouvoirs et rejeter toute violation de la compétence constitutionnelle du pouvoir exécutif.
6. Le gouvernement confirme ses instruments constitutionnels à la lumière de ces politiques pour asseoir ses positions et affirmer sa position en cas de controverse.

Deuxièmement: remédier aux défauts de l'économie nationale dans trois domaines :

1. Réforme financière pour redresser les finances publiques.
2. Augmenter la participation du secteur privé dans l'économie.
3. Redresser le déséquilibre sur le marché du travail.

Troisièmement: Développer l'infrastructure et la structure étatique conformément aux dernières avancées technologiques par un choix de grands projets adoptés par le gouvernement, tels que:

1. La construction d'un certain nombre d'hôpitaux dans différents endroits à travers le Koweït. Les procédures pour construire l'hôpital dans la région de *Surra* du sud débiteront en décembre 2006 avec une capacité dépassant mille lits.
2. La construction de la centrale électrique du nord de *d'Al Zour* d'une capacité de 3000 mégawatts, contrôlée complètement via un système électronique. (Entièrement automatisé)



3. Compléter le processus d'installation du réseau de fibres optiques au lieu du réseau actuel dans le domaine des communications, ainsi le Koweït deviendra l'un des premiers pays introduisant ce système au niveau international.
4. Développer des autorités portuaires du Koweït et construire un nouveau port international sur l'île de *Bubyan* qui deviendra un port de transit pour le commerce international.
5. Explorer la possibilité de construire un nouveau réseau de transport comprenant un service souterrain, aussi bien que lier le Koweït par des réseaux ferroviaires avec d'autres pays du monde.
6. Élargir l'aéroport actuel pour favoriser le mouvement et le transport aérien à partir de Koweït et à destination du reste du monde. Adopter l'infrastructure aux plus grands avions modernes et augmenter considérablement sa capacité.
7. Construire la « ville de la soie » (Silk City) et l'infrastructure publique sur l'île de *Bubyan* et les lier au pont du cheikh Jaber, qui lie les deux extrémités de la baie du Koweït.
8. Développer l'île de *Failaka* pour la transformer en centre touristique sophistiqué.

Quatrièmement: Mettre en place une stratégie nationale à long terme pendant les deux prochaines sessions, à travers les procédures suivantes :

1. Soutenir le Conseil supérieur pour la planification et le développement en établissant un secrétariat qui cherche à répondre aux besoins de consultation et englobera quelques secteurs du ministère de la planification.
2. Faire appel à l'aide d'experts internationaux dans l'élaboration des stratégies, des plans et des recherches futures.

Frères ; Monsieur le Président, Messieurs les Députés de l'Assemblée Nationale vénérable,

Le Koweït maintient une approche positive, ouverte et équilibrée dans sa politique extérieure, adhérant aux principes fondamentaux en préservant son indépendance et sa souveraineté, en respectant la légitimité internationale et en établissant des liens régionaux et internationaux basés sur la coopération constructive dans le cadre des intérêts collectifs et du respect mutuel.



Le Koweït a suivi la voie de la sincérité dans la coopération avec les états arabes, islamiques et amicaux autour du monde, en particulier ses voisins fraternels du Conseil de Coopération du Golfe, aidant à dissiper la tension et mettre un terme aux conflits, ainsi qu'attendre avec intérêt des horizons lumineux de coopération fraternelle et constructive qui visent à réaliser les aspirations des peuples de la région vers le progrès et la prospérité.

D'autre part, nous avons assisté avec angoisse et amertume aux crimes brutaux qu'Israël a commis contre les peuples libanais et palestiniens. En adhérant à ses principes nationaux et en affirmant son rôle arabe, l'Etat du Koweït a pris l'initiative d'exprimer ses sentiments de solidarité véritables avec le peuple libanais qui a beaucoup souffert à cause de l'agression barbare des forces israéliennes. Il condamne également le terrorisme d'état organisé et pratiqué par Israël visant les innocents et les démunis ainsi que la destruction de l'infrastructure et des installations vitales, et continue ses efforts pour arrêter ces crimes et ces pratiques inhumaines. Par conséquent, le Koweït a promptement envoyé les secours urgents d'aide humanitaire pour aider la population libanaise à faire face à cette situation tragique. Il a aussi contribué au processus de reconstruction suite à la destruction infligée au Liban par l'agresseur.

Ainsi, il est juste d'exprimer notre gratitude et appréciation à ceux qui ont déployé beaucoup d'efforts pour évacuer et transporter les ressortissants koweïtiens du Liban, assurant qu'ils retournent sains et saufs.

Le Koweït a longtemps invité la communauté internationale à prendre une position ferme et décisive contre le terrorisme organisé commis par Israël contre le peuple palestinien. Il renouvelle son appui et réitère son appel pour prendre toutes les mesures nécessaires afin de mettre un terme à la situation difficile des Palestiniens, exigeant qu'Israël se conforme aux résolutions des Nations Unies ayant trait à rétablir l'intégralité des droits du peuple palestinien en établissant un État indépendant souverain avec Jérusalem en tant que capitale. Ceci mènera à la paix complète et permanente dans la région.

Frères, Monsieur le Président et membres de l'Assemblée Nationale vénérable,

Nous attendons avec intérêt une nouvelle séance de votre assemblée vénérable avec l'espoir, l'optimisme, le désir et la détermination véritables de travailler sérieusement, sincèrement et de façon responsable.

Nous prévoyons une plus grande coopération entre le pouvoir législatif et exécutif en lançant un appel pour que nous soyons tous plus ouverts à toute critique constructive, un dialogue positif et un échange de vues et d'observations. La coopération ne devrait pas s'arrêter au slogan de bonnes intentions mais devrait le dépasser pour devenir un précepte dans le travail et le dévouement à l'intérêt national, pour conduire l'expérience démocratique à de nouveaux progrès.



Les expériences antérieures ont démontré que le rapport entre les deux pouvoirs ne peut pas être basé sur des conflits d'intérêts contradictoires sur le pouvoir et son abus, mais plutôt sur le consensus d'opinion et de vision qui améliore le rôle législatif et de supervision de l'assemblée, de ce fait soutenant le rôle exécutif du gouvernement, tout ceci dans le cadre de la constitution et de la loi. En même temps que nous affirmons la nécessité de la séparation des pouvoirs, nous rappelons leur coopération et plein engagement par rapports aux contraintes et aux conditions de la vie parlementaire doit être en conformité avec l'intérêt public.

Frère Président et membres de la vénérable Assemblée Nationale,

Membres estimés,

Le gouvernement s'est engagé véritablement en prenant des mesures sérieuses à présenter une stratégie pour l'étape suivante. Il continue à travailler pour atteindre ses objectifs en employant tous les moyens en sa possession. Le but réel du gouvernement est dans ce cas d'augmenter la confiance mutuelle entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif comme base pratique pour la coopération étroite et fructueuse qui mènerait à la réalisation des aspirations souhaitées. Le gouvernement considère cette confiance entre les deux pouvoirs comme une soupape de sécurité pour empêcher des impasses qui pourraient provoquer des crises et la détérioration de situations qui pourraient par la suite entraver la coopération entre les deux pouvoirs. C'est ce que Allah, le Tout Puissant nous interdit de faire dans ce verset coranique « et ne vous disputer pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants » Allah a parlé la vérité.

La coopération positive entre le législatif et l'exécutif a été et demeurera notre directive principale dans l'intérêt du Koweït ; il faut donc dépasser la différence de mentalité, les préjugés et les recherches de profits insignifiants, et placer l'intérêt du Koweït comme point de référence pour nos paroles et nos actions. En effet, nous n'avons aucune option hormis travailler avec diligence et abnégation pour assumer cette grande responsabilité dans laquelle nous sommes tous partenaires, génération après génération.

Frères, Monsieur le Président et membres de l'Assemblée Nationale vénérable,

Nous croyons à Allah Tout-Puissant, à ses prophètes de l'Islam et aux lois de la Sharia. Nous adhérons aux enseignements et aux valeurs de nos ancêtres, nous sommes fiers d'appartenir à ce pays ; petit dans sa taille mais grand dans sa culture, avec une présence politique, régionale et internationale importante et une approche démocratique ferme.

Nous voulons faire du Koweït un pays précurseur, un point de référence pour la pensée, la moralité, le discours libre, la perspicacité créatrice et la mission humaine noble. À cet effet, nous sommes dotés de détermination positive, de



volonté bien réfléchie et de capacités et de possibilités, en même temps que nous sommes disposés à faire des sacrifices.

Nous voulons également que le Koweït devienne un foyer d'espoirs et d'aspirations réalistes, par lesquels nous visons à enrichir nos vies et à unir notre société derrière une seule identité.

Nous avons devant nous un certain nombre de questions et d'engagements et par conséquent nous devons nous dépêcher à utiliser notre temps efficacement, être dévoués à nos tâches avec loyauté pour éviter de vivre dans l'ombre de nos rêves et des controverses sans fin et déclarer une nouvelle ère de travail d'équipe pour améliorer notre performance nationale dans le monde qui mènerait notre pays au rang exceptionnel qu'il mérite.

Nous prions Allah Tout-Puissant de nous aider à assumer nos responsabilités et de nous accorder la sagesse par laquelle nous puissions réaliser le progrès et la prospérité pour le bien-être de notre cher pays et de son peuple sous les conseils de son altesse l'Emir et de son altesse le Prince héritier (qu'Allah les protège).

Que la paix de Dieu et sa Divine Miséricorde et Grâces soient avec vous,